

Conseil du Centre

89^e session, novembre 2025

CC 89/5/2

CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Plan de l'audit pour 2025



SUPREME AUDIT INSTITUTION OF INDIA
लोकहितार्थ सत्यनिष्ठा
Dedicated to Truth in Public Interest

Plan d'audit annuel pour l'audit externe du
Centre international de formation de l'OIT
pour l'année qui s'achève le 31 décembre 2025

Introduction

1. Le Contrôleur et vérificateur général de l'Inde (CAG) a été nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes du Centre international de formation de l'OIT («le Centre») pour la période 2024-2027. Le plan d'audit présenté ici est le résultat d'un plan d'audit stratégique fondé sur l'évaluation des risques qui couvre la période de 2024 à 2027 et vise à renforcer l'efficacité de l'audit et à maximiser l'assurance donnée aux parties prenantes.

Mandat d'audit

2. Le Commissaire aux comptes tire son mandat de l'article 24 du Règlement financier du Centre, qui stipule que le Commissaire aux comptes de l'OIT est également celui du Centre.

3. Le mandat du Commissaire aux comptes est défini au chapitre IX du Règlement financier du Centre. Il est prévu, entre autres, que le Commissaire aux comptes doit présenter au Conseil un rapport sur l'audit des états financiers du Centre et sur d'autres questions qui doivent être portées à l'attention du Conseil.

4. En outre, l'article 25 prévoit que:

- a. la vérification des comptes est effectuée selon les normes usuelles généralement acceptées en la matière et sous réserve de toutes directives spéciales du Conseil;
- b. le Commissaire aux comptes a la faculté de formuler des observations sur l'efficacité des procédures financières, sur le système comptable, sur les contrôles financiers intérieurs et, en général, sur l'administration et la gestion du Centre;
- c. le Commissaire aux comptes est complètement indépendant et seul responsable de la conduite du travail de vérification.

Approche et méthodologie de l'audit

5. L'audit financier et de conformité du Centre sera réalisé selon une approche basée sur le risque, dans laquelle les domaines identifiés comme présentant un risque plus élevé d'inexactitudes significatives feront l'objet de procédures d'audit renforcées. Des techniques d'échantillonnage seront utilisées pour effectuer des tests de fond sur les transactions et les soldes financiers, afin de garantir la validité statistique. Les contrôles internes seront examinés et testés afin d'évaluer leur efficacité en matière de prévention et de détection des fraudes ou des erreurs. Les procédures d'audit comprendront des

examens analytiques des états financiers afin d'identifier les divergences et les tendances, ainsi qu'une vérification physique des actifs importants. Un engagement avec les principales parties prenantes, telles que le département d'audit interne et le personnel des finances, sera également entrepris afin de garantir une compréhension globale des opérations financières du Centre.

6. La nature et l'étendue de tout travail effectué par le Bureau de l'audit interne et du contrôle (IAO) du BIT et par tout organe d'examen externe seront prises en compte lors de l'établissement de la portée et des objectifs de notre plan d'audit.

7. L'audit comprendra un examen de la mise en œuvre des recommandations formulées lors de l'audit de l'année précédente.

8. À l'issue de l'audit, les résultats comprendront un rapport d'audit exprimant une opinion sur les états financiers du Centre, ainsi qu'une lettre à la Direction contenant d'éventuelles recommandations d'amélioration.

9. Nous appliquerons une approche d'audit fondée sur le risque, conformément aux normes internationales d'audit (ISA) et aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI). Cette approche comprend les phases suivantes:

Évaluation des risques

10. Inexactitudes significatives: Évaluer les risques d'inexactitudes significatives au niveau des états financiers et des hypothèses, sur la base d'une compréhension globale du Centre et de son environnement de contrôle interne.

11. Maturité du risque: Évaluer la maturité du Centre en matière de risques, y compris le cadre de gestion des risques du Conseil et la mesure dans laquelle les risques sont identifiés, évalués, gérés et contrôlés.

Planification de l'audit

12. Hiérarchisation des domaines: Identifier et classer par ordre de priorité les domaines nécessitant une assurance objective, tels que les principaux risques, les processus de gestion des risques et le respect des politiques internes.

13. Assurance des parties prenantes: Traiter les domaines que les parties prenantes ont identifiés comme nécessitant une attention accrue en matière d'audit.

Exécution et communication

14. Avant le début de l'audit sur le terrain, une réunion d'entrée avec la Direction est organisée afin d'expliquer et de convenir des objectifs, de la portée et des domaines de l'audit.

15. Travail d'audit sur le terrain: effectuer des tests d'audit sur la base des risques identifiés, couvrant l'évaluation de la conformité, de l'efficacité et du contrôle.

16. Discussions avec les parties prenantes: présenter les résultats de l'audit à la Direction du Centre, garantir un accord mutuel sur les recommandations et faciliter la résolution des lacunes.

Intégration avec le contrôle interne

17. L'audit coordonnera ses efforts avec ceux de l'IAO afin de garantir un plan d'audit complet et rentable.

Sources de financement et budgétisation

18. Les états financiers du Centre ont été établis selon la méthode de comptabilité d'exercice, conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), et respectent toutes les normes en vigueur au 31 décembre 2025. L'exercice financier du Centre, à des fins budgétaires, est une période biennale constituée de deux années civiles consécutives. Les états financiers sont établis tous les ans. La monnaie de fonctionnement et de présentation du Centre est l'euro.

19. Les recettes du Centre se composent principalement de contributions volontaires et des produits provenant des activités de formation et autres, de services multimédias, etc.

20. En ce qui concerne les contributions volontaires pour 2025, le gouvernement italien devrait être le plus gros contributeur (7,85 millions d'euros), suivi par l'OIT (5,043 millions d'euros), le gouvernement portugais (250 000 euros) et la ville de Turin (180 000 euros).

Période et portée de l'audit

S/N	Nature principale de l'audit	Portée de l'audit (durée à couvrir)
1	Audit financier	Un an (dernier exercice financier)

2	Audit de conformité	Audit de conformité: Un exercice complet et la période restante jusqu'à la date de début de l'audit. L'audit peut remonter dans le temps pour suivre la trace complète d'une transaction en cours (dans la période couverte par la portée) au cours de l'année (des années) précédente(s). Les auditeurs peuvent utiliser les données des années précédentes pour analyser les tendances.
---	---------------------	---

Audits à réaliser au cours du cycle d'audit 2025-26

S/N	Sujet	Lieu
1	Audit financier du Centre	À distance (2 semaines) (17-28 nov. 2025) et sur place à Turin, Italie (3 semaines) (2-20 fév. 2026)
2	Audit de conformité, avec un accent sur l'audit des activités de formation	

21. Les dates des audits ci-dessus ont été communiquées à la Direction du Centre pour leur confirmation.

Objectifs de l'audit

- (i) Fournir une opinion indépendante déterminant:
- si les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière, de ses flux de trésorerie et de la comparaison du budget avec les montants réels pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS);
 - si les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables énoncées;
 - si les méthodes comptables ont été appliquées sur une base conforme à celle de l'exercice précédent; et

- si les opérations dont nous avons eu connaissance au cours de notre audit des états financiers ont été effectuées, sous tous leurs aspects significatifs, conformément au Règlement financier et aux autorisations des organes délibérants du Centre.

(ii) Formuler des observations concernant l'efficacité des procédures financières, du système comptable, des contrôles financiers internes et, plus généralement, de l'administration et de la gestion du Centre (chapitre IX du Règlement financier).

Domaines d'intervention liés à l'audit financier et de conformité

Audit financier

- Respect des normes IPSAS, de la politique comptable, des règles financières, de la politique d'investissement, etc.
- Adéquation du cadre existant de gestion de la trésorerie, y compris le système de suivi et de prévision du solde de trésorerie.
- Périodicité et considérations raisonnables pour l'enregistrement des montants sous la bonne rubrique.
- Comptabilité et vérification des actifs, y compris les achats, les amortissements et les cessions.
- Questions relatives au Fonds de roulement.
- Comptabilisation des recettes et questions connexes.

Audit de conformité, avec un accent sur l'audit des activités de formation

22. Le Centre international de formation est l'organe de développement des capacités de l'Organisation internationale du Travail (OIT). La vision du Centre est d'être un leader mondial dans la fourniture durable de services de développement des capacités de haute qualité pour les gouvernements et les organisations de travailleurs et d'employeurs. Elle est ancrée dans les principes de respect des normes internationales du travail, de dialogue social et de tripartisme, qui avancent la justice sociale comme condition d'un changement transformateur dans le monde du travail. Le Centre a pour mission de fournir des services de développement des capacités aux gouvernements, aux organisations d'employeurs et de travailleurs et aux autres partenaires nationaux et internationaux, en appui au travail décent et au développement durable.

23. Le Centre sert trois groupes cibles. Les mandants de l'OIT – organisations de travailleurs, organisations d'employeurs et ministères du travail – sont le premier et principal groupe cible. En deuxième lieu, le Centre fournit des services de développement des capacités au personnel du BIT au siège et dans les bureaux extérieurs. En troisième lieu, le Centre s'adresse à d'autres partenaires de l'OIT, avec un mandat de promouvoir un travail décent et la justice sociale.

24. L'activité principale du Centre est la prestation de services d'apprentissage en dehors de l'éducation formelle. Un service d'apprentissage est une séquence d'activités conçues pour permettre l'apprentissage, impliquant d'une part au moins une personne qui a entamé l'apprentissage (l'apprenant) et d'autre part une personne qui travaille avec les apprenants pour les aider dans leur apprentissage (un facilitateur). Le Centre entreprend divers types d'activités de formation liées à plusieurs programmes techniques dans ses différentes divisions – investissement dans le développement, activités des employeurs, politique et analyse de l'emploi, activités des travailleurs, etc. Chaque division est dirigée par un responsable de programme rendant compte au directeur de la formation.

25. Les services d'apprentissage du département de la formation comprennent des services de formation et de conseil. Les services de formation du Centre sont dispensés soit en présentiel sur le campus de Turin, dans le monde entier sur le terrain, ou par apprentissage à distance.

Objectifs clés de l'audit

26. **Évaluer l'efficacité et le respect du plan de formation annuel**, y compris s'il a été préparé à l'avance, la fréquence des changements et l'alignement sur les indicateurs clés de performance fixés dans le programme et budget (P&B).

27. **Évaluer l'impact opérationnel et financier des écarts par rapport au plan de formation**, y compris les frais de déplacement supplémentaires, les annulations de participants et leur effet sur les cours sur mesure et l'utilisation des ressources.

28. **Examiner l'étendue et la qualité de la portée de la formation et des efforts de transformation numérique**, et si ces initiatives s'alignent sur la vision, la mission et les objectifs statutaires du Centre, y compris la source d'investissement (par exemple, le Fonds d'innovation ou le Fonds pour les TIC).

29. **Examiner la pertinence, l'adoption et la qualité des cours de formation**, y compris l'adéquation des inscriptions dans toutes les divisions, l'alignement du contenu des cours sur la mission du Centre, et l'efficacité des mécanismes de retour d'information des participants et des évaluations des cours.

30. **Vérifier la conformité et l'adéquation des processus financiers et administratifs**, y compris l'examen des accords de financement sélectionnés et des dépenses liées aux déplacements pour le respect des conditions de paiement, des protocoles d'approvisionnement et du bon codage dans les systèmes financiers.

Domaines cibles de l'audit

- Si le plan de formation annuel a été élaboré à l'avance.
- Si de nouveaux cours ont été ajoutés cette année comme mentionné dans l'indicateur clé de performance dans le P&B.
- Si trop de changements ont été apportés au plan de formation.
- Les implications financières / frais de déplacement supplémentaires dus aux changements peuvent également être vérifiés.
- Si les participants annulent leur participation en raison de changements dans le cours
- Si ces changements affectent les autres cours sur mesure tout en affectant l'utilisation optimale des ressources de ces instituts.
- Impact de ces changements sur le flux de revenus de l'institut.
- Si des efforts adéquats ont été faits pour augmenter la portée de la formation du Centre.
- Si les efforts du Centre pour promouvoir des activités hors formation s'alignent sur la vision, la mission et le statut du Centre.
- Si la transformation numérique appropriée a eu lieu pour suivre le rythme des changements technologiques. Source de financement pour ces changements technologiques (Fonds d'innovation ou Fonds pour les TIC)

- Si le contenu du cours s'aligne sur la vision et la mission du Centre.
- Si les différentes divisions ont des inscriptions adéquates dans le cours.
- Si le mécanisme d'évaluation des cours est satisfaisant.
- Si les retours d'information des participants sont analysés et que des actions ont été prises.
- Vérifier un échantillon d'accords de financement signés entre le CIF-OIT et d'autres parties prenantes (État, acteurs non gouvernementaux, banques, etc.) pour respecter les calendriers de paiement et d'autres conditions connexes.
- En ce qui concerne les déplacements, vérifiez les bons sur une base d'échantillon pour vérifier l'émission en temps voulu des bons de commande, des montants, des codes Oracle, etc.

Seuil de signification de l'audit

31. Notre audit nous impose de déterminer un seuil de signification spécifique pour chaque engagement. Ce montant sera également utilisé pour évaluer l'importance des anomalies non corrigées (ajustements et reclassifications passés) notés au cours de l'audit. Le seuil de signification de l'audit sera déterminé au cours de l'audit intermédiaire, ce qui permettra de planifier la nature et l'étendue des contrôles de fond effectués par l'audit.

Plans d'audit

32. Un plan de travail et des programmes d'audit détaillés, comprenant les procédures de vérification et les objectifs spécifiques de l'audit, seront élaborés pour chaque secteur de vérification identifié

Résultats de l'audit

1. Rapports au Conseil

- a) Rapport de l'auditeur indépendant: exprime l'opinion d'audit sur les états financiers.
- b) Rapport détaillé fournit des observations détaillées sur les procédures financières, les contrôles internes et les pratiques de gestion.

2. Rapports à la Direction:

- a) Lettres de recommandations: formulent des recommandations pour améliorer les systèmes de contrôle interne.

Étapes de l'audit

Activité	Dates provisoires
Présentation du plan d'audit	Octobre 2025
Audit intérimaire (audit à distance)	Du 17 au 28 novembre 2025
Audit de fin d'exercice	Du 2 au 20 février 2026
Publication du projet de rapport détaillé	20 mars 2026
Réponse du Centre au projet de rapport détaillé	24 mars 2026
Avis d'audit signé et rapport détaillé final	1 ^{er} avril 2026
Présentation des résultats de l'audit au Conseil	Fin mai 2026

Gestion de l'audit et assurance qualité

33. Pour garantir la qualité et l'impact du processus d'audit, un mécanisme d'examen interne sera mis en place pour évaluer le caractère pratique et la valeur ajoutée de toutes les recommandations proposées, tout en respectant les normes d'audit internationales. Ce cadre d'assurance qualité sera aligné sur les normes internationales d'audit (ISA) et les normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) afin de garantir la cohérence, la fiabilité et le respect des pratiques d'excellence.

34. Les recommandations, qui visent à améliorer la gouvernance et à renforcer les contrôles internes, feront l'objet d'un examen approfondi lors de la conférence de sortie, ce qui favorisera un accord mutuel et un alignement sur les objectifs du Centre.

35. Le processus d'établissement des rapports incarnera le principe «sans surprise», avec un cadre élaboré qui permet à la Direction de répondre aux conclusions de l'audit à

chaque étape du processus, facilitant ainsi un dialogue ouvert et garantissant que toutes les préoccupations sont prises en compte en temps utile.